

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de fr. 1'000'000.- pour entreprendre les travaux de la 4^e étape du plan décennal de réfection des bâtiments scolaires.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Bref historique du plan décennal

Pour mémoire, nous vous rappelons que le plan décennal de réfection des bâtiments scolaires a été établi en 2001 dans les circonstances suivantes :

En l'espace de 10 ans, une dépense globale de 65 millions de francs a été engagée dès le début des années 90 pour des constructions scolaires neuves à Yverdon-les-Bains. Cet effort considérable a nécessité le report des travaux d'entretien lourds des bâtiments existants pour contenir l'endettement de la commune.

Dans ce contexte, l'entretien des bâtiments scolaires a été limité aux réparations indispensables et aux interventions d'urgence.

Pour éviter que des bâtiments vieillissants ne deviennent vétustes, voire dangereux, la Municipalité a décidé de faire le bilan de l'état des constructions scolaires de la commune.

Ce bilan, établi par le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments en collaboration avec le personnel d'entretien des écoles, a permis de dresser une liste de travaux à entreprendre en 10 ans.

Ainsi, le plan décennal présenté à votre Conseil en 2001 comprend 5 étapes de rénovation de 2 ans chacune. Les travaux, dont le coût global est estimé à fr. 9'032'000.-, ont été répartis selon les critères suivants :

1^{ère} étape : la mise en conformité, tant du point de vue de la sécurité que de la salubrité ainsi que des possibilités d'octroi des dernières subventions cantonales avant la mise en application d'ETACOM;

2^e et 3^e étapes : l'entretien lourd;

4^e étape : l'entretien courant à rattraper;

5^e étape : l'amélioration de certains bâtiments.

1^{ère} étape de rénovation

Dans sa séance du 6 décembre 2001, votre Conseil a autorisé la Municipalité à entreprendre la première étape de réfection dont le coût était chiffré à fr. 1'973'000.- (préavis no 25/2001). Le coût total de la réalisation s'est élevé à fr. 2'014'726.-. Il en résulte un dépassement de fr. 41'726.-.

2^e étape de rénovation

En février 2005, le Conseil communal accordait un crédit d'investissement de fr. 886'000.- pour la réalisation de la 2^e étape (Préavis no 42/2004). Cette deuxième étape a coûté fr. 832'249.- et elle présente un solde positif de fr. 53'751.-.

3^e étape de rénovation

En juin 2006, le Conseil communal accordait un crédit d'investissement de fr. 2'312'000.- pour la réalisation de la 3^e étape (Préavis no 12/2006). Cette 3^e étape a été réalisée en 2006 et 2007 et elle a permis d'exécuter des travaux dans 9 bâtiments scolaires.

Bilan de la 3e étape

A ce jour, quelques factures ne sont pas rentrées, mais leurs montants ont été estimés afin d'établir un 1^{er} bilan chiffré à fr. 2'311'227.-.

Le détail de ce bilan est le suivant :

Collège de Fontenay (Coût total des travaux : fr. 1'315'326.-)

Bâtiment principal

Changement partiel des linoléums, de l'éclairage et des stores au sous-sol. Remplacement complet des fenêtres. Peinture des façades. Remplacement des portes d'entrées. Remplacement de l'éclairage des classes dans 3 étages. Peinture de toutes les classes. Remplacement complet de la chaufferie.

Salle de gym 1

Peinture intérieure des locaux. Installation de douches automatiques. Peinture des façades.

Pavillon école enfantine

Peinture des façades.

Ecole des Jordils (Coût total des travaux : fr. 39'000.-)

Réfection de l'escalier extérieur et des balustrades. Remplacement des colonnes supportant le balcon.

Collège de la Place d'Armes (Coût total des travaux : fr. 77'817.-)

Remplacement de l'éclairage de toutes les classes. Remplacement de l'escalier extérieur en bois par un escalier en béton au pavillon, côté Remparts.

Collège Léon-Michaud (Coût total des travaux : fr. 657'988.-)*Bâtiment principal*

Remplacement de l'étanchéité sur le toit plat des classes spéciales et du hall d'entrée ainsi que sur le toit plat des tours A et B. Peinture complète de l'intérieur du collège. Pose de la signalétique dans le collège.

Salle de gym

Remplacement de l'étanchéité sur le toit plat du local des engins. Remplacement des rideaux. Peinture complète des vestiaires. Réfection partielle des sols des vestiaires. Remplacement de radiateurs dans les vestiaires.

Ecole de Montagny (Coût total des travaux : fr. 52'867.-)

Construction d'un préau couvert.

Pavillon Pierre de Savoie (Coût total des travaux : fr. 64'586.-)

Construction d'un préau couvert reliant les 2 bâtiments.

Travaux complémentairesCollège de la Passerelle (Coût total des travaux : fr. 7'977.-)

Réparation de fuite d'eau dans le sol des douches.

Centre sportif Aux Iles (Coût total des travaux : fr. 3'983.-)

Pose de lampadaires supplémentaires sur les mâts d'éclairage.

Ecole Pré-du-Canal (Coût total des travaux : fr. 6'400.-)

Réfection complète de l'escalier extérieur.

Divers (Coût total des travaux : fr. 10'572.-)

Remplacement de cylindres dans divers collèges.

Intérêts intercalaires

Coût total des intérêts pour 2 ans : fr. 74'709.-

4^e Etape

Lors de l'établissement du plan décennal, la somme de fr. 1'649'000.- était prévue pour les travaux de la 4^e étape. Au vu des importants travaux effectués ces deux dernières années ainsi que du crédit accordé pour l'assainissement du collège Léon-Michaud, la Municipalité a décidé de ramener le montant de cette 4^e étape à fr. 1'000'000.-. Ce montant est prévu dans le plan des investissements 2008-2009.

La 4^e étape comprend notamment la réfection des corridors des collèges de Fontenay et de la Place d'Armes. Pour éviter de nombreux travaux de rhabillage résultant d'une importante intervention (perçements de dalles ou poutres, percement de murs), l'installation d'un ascenseur dans ces deux bâtiments, initialement prévue dans la 5^e étape, est avancée à la 4^e étape afin d'être entreprise avant la réfection des corridors.

Quelques autres changements liés à des étapes précédentes ou à l'assainissement du collège Léon-Michaud sont aussi programmés dans cette 4^e étape.

Devis des travaux de la 4^e étape

Le devis des travaux de la 4^e étape est présenté ci-après sous la forme de tableau. Il est structuré comme suit :

- Colonne 1 : La liste des bâtiments et des travaux
- Colonne 2 : Les montants prévus dans le devis initial de la 4^e étape
- Colonne 3 : Les montants des travaux déjà exécutés
- Colonne 4 : Les montants non exécutés dans les étapes précédentes
- Colonne 5 : Les montants prévus dans l'étape no 5 avancés à l'étape no 4
- Colonne 6 : Les montants prévus à l'étape no 4 renvoyés à l'étape no 5
- Colonne 7 : Les nouveaux montants non prévus dans le plan décennal
- Colonne 8 : Les montants du devis définitif de la 4^e étape
- Colonne 9 : Les explications concernant les modifications.

PLAN DECENNAL DES ECOLES 2002-2010

DEVIS DES TRAVAUX DE LA 4e ETAPE, 2008 - 2009
DEVIS DE BASE 2001
fr. 1'649'000.00

Travaux	Selon Devis 2001	Déjà exécuté	Reporté de l'étape 3	Avancé de l'étape 5	Reporté à l'étape 5	Nouveau	Devis définitif Etape 4	Explications
Collège de Fontenay								
<i>Collège</i>								
Réfection des carrelages dans dégagements	5'000.00						6'000.00	1.
Changement éclairage dans dégagements	10'000.00						10'000.00	1.
Peinture des dégagements et sanitaires	80'000.00						85'000.00	1.
Vitrages des classes Pavillon enfantine	47'300.00						62'000.00	
Revêtement de sols des classes Pavillon enfantine	20'000.00						35'000.00	
Augmentation puissance électrique	41'100.00						41'000.00	
Installation d'un paratonnerre			150'000.00		150'000.00			4.
Etanchéité du préau couvert			20'000.00					2. Annulé
Installation d'un ascenseur				104'000.00			140'000.00	3.
<i>Salle de gym N°2</i>								
Changement de la porte d'entrée	15'000.00						20'000.00	1.
Peinture des façades	80'000.00						85'000.00	1.
Peinture intérieure	35'000.00						40'000.00	1.
Divers et imprévus	23'350.00						31'000.00	1.
Total	356'750.00		170'000.00	104'000.00	150'000.00		555'000.00	

Travaux	Selon Devis 2001	Déjà exécuté	Reporté de l'étape 3	Avancé de l'étape 5	Reporté à l'étape 5	Nouveau	Devis définitif Etape 4	Explications
Collège des 4 Marronniers								
Peinture des dégagements	20'200.00				20'200.00			
Peinture des sanitaires	6'000.00				6'000.00			
Eclairage des dégagements	15'000.00				15'000.00			
Divers et imprévus 7%	2'900.00				2'900.00			
Total	44'100.00				44'100.00			4.

Collège de la Place d'Armes								
Modification du plafond du dégagement des combles et velux	20'000.00						35'000.00	5. Pose isolation
Peinture des dégagements	70'000.00						80'000.00	1.
Eclairage des dégagements	20'000.00						25'000.00	1.
Peinture des W.-C.	15'000.00						20'000.00	1.
Installation d'un ascenseur				120'000.00			180'000.00	3.
Divers et imprévus 7%	8'750.00						23'000.00	1.
Total	133'750.00			120'000.00			363'000.00	

Collège Léon-Michaud								
Echafaudage Tour A	24'000.00	24'000.00						Déjà exécuté
Changement de fenêtres Tour A	500'000.00	500'000.00						Déjà exécuté
Lavage, peinture Tour A	25'600.00	25'600.00						Déjà exécuté
Peinture dégagements et hall	96'000.00	96'000.00						Déjà exécuté
Etanchéité Tour A	56'000.00	56'000.00						Déjà exécuté
Détartrage des conduites d'eau	100'000.00				100'000.00			6.
Changement éclairage 32 classes	240'000.00	240'000.00						Déjà exécuté
Divers et imprévus 7%	72'800.00	72'800.00						
Total	1'114'400.00	1'014'400.00			100'000.00			

Travaux	Selon Devis 2001	Déjà exécuté	Reporté de l'étape 3	Avancé de l'étape 5	Reporté à l'étape 5	Nouveau	Devis définitif Etape 4	Explications
Ecole des Jordils								
Remplacement des stores						47'000.00	47'000.00	7.
Total						47'000.00	47'000.00	

TOTAL	1'649'000.00	1'014'400.00	170'000.00	224'000.00	294'100.00	47'000.00	965'000.00	
Intérêts intercalaires							35'000.00	
TOTAL GENERAL							1'000'000.-	

Explications
1. Adaptation des augmentations de prix par rapport au devis initial de 2001
2. Ce montant est annulé car des réparations ponctuelles ont été effectuées et il n'est plus nécessaire de remplacer toute l'étanchéité
3. Le montant a été adapté aux normes actuelles et à l'emplacement définitif de l'ascenseur
4. Montant reporté à l'étape 5 pour ne pas dépasser le devis
5. Pose d'une isolation supplémentaire non prévue dans le devis de base
6. Ce montant sera reconsidéré lors de la prochaine étape et devrait être moins élevé
7. Ces travaux n'étaient pas prévus, mais le remplacement des stores devient urgent.

Coût et financement

Imputation et amortissement de la dépense

La dépense sera imputée au compte no 3'550 "réfection bâtiments scolaires 4^e étape – URBAT" et amortie en 10 ans au plus.

Charges annuelles d'exploitation

Les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à fr. 117'500.-, elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi, fr. 17'500.-, les amortissements, fr. 100'000.-. Les frais d'entretien actuels ne seront pas modifiés.

* * *

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- La Municipalité est autorisée à entreprendre la 4^e étape des travaux de réfection de divers bâtiments scolaires selon le programme énoncé dans le présent préavis;

Article 2.- Un crédit d'investissement de fr. 1'000'000.- lui est accordé à cet effet;

Article 3.- La dépense sera imputée au compte no 3'550 "réfection bâtiments scolaires 4^e étape – URBAT" et amortie en 10 ans au plus. La dépense sera financée par la trésorerie générale.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégués de la Municipalité : Monsieur Paul-Arthur Treyvaud
Monsieur Daniel von Siebenthal